

SELON LE PROFESSEUR BOUKRAMI

# La baisse des prix du pétrole s'accélérera en 2016

**La baisse des prix du pétrole devrait s'accélérer en 2016, prévoit le professeur d'économie, Ali Boukrami. L'émission d'emprunts obligataires par les entreprises devrait reprendre fortement à court terme.**

**Chérif Bennaceur - Alger (Soir)** - Intervenant, hier, à l'hôtel El Aurassi lors du premier colloque scientifique de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob), le professeur d'économie et ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Prospective et de la Statistique, Ali Boukrami, a lancé un appel à la vigilance en matière de gestion des finances publiques.

Mettant en avant «la dispersion dans la reprise» (économique) dans le monde, Ali Boukrami a ainsi noté des signes de relance probants aux Etats-Unis. Or, dans la mesure où les taux de change de la monnaie américaine ont toujours évolué de manière contraire aux cours du pétrole, le professeur d'économie estimera que la situation ne changera pas à court terme. En ce sens, l'intervenant relèvera que les taux d'intérêt aux Etats-Unis devraient croître à 1% en 2015 et à 2% en 2016. Ce qui couplé à l'effet de l'exploitation des gaz de schiste, induira une forte appréciation du dollar. Par conséquent, l'augmentation des taux d'intérêts induira, dira-t-il, le fait que «la baisse des prix du pétrole va s'accélérer», notant en ce sens que l'or noir a déjà subi ces derniers

temps une diminution de 12 dollars par baril.

Certes, Ali Boukrami observe que «l'Algérie s'est toujours méfiée des turbulences» financières internationales, en prônant «la stabilité». Une politique qui a «le mérite» d'être, une forme de «sagesse» que l'ancien secrétaire d'Etat louera, tout en indiquant que le mode de gestion de financement économique «n'est pas soutenable à terme».

A ce titre, il fera état d'un financement public basé sur des concours définitifs du Trésor, un «financement à fonds perdus», marqué par une allocation des ressources loin d'être optimale. Mais aussi d'évoquer les dépenses et transferts sociaux qui représentent «le tiers» du Produit intérieur brut (PIB), couplés à l'octroi de «subventions latentes» en matière d'énergie mais dont la répartition est assez inégalitaire, disparate selon les catégories sociales.

Certes, l'excédent structurel des liquidités «est bien géré», de manière «judicieuse» par la Banque d'Algérie dans le cadre de la politique monétaire et de maîtrise de l'inflation, note Ali Boukrami. Néanmoins, il s'agit de «faire attention», notamment en termes d'at-



Ali Boukrami.

Photo : DR

tractivité des placements bancaires et choix d'investissements par voie budgétaire, avertit l'économiste qui en appellera à développer la transparence qui est «synonyme de gouvernance», à «élargir le consensus» en associant et en «écoutant» les véritables entrepreneurs. L'opportunité d'appeler à développer le financement économique à d'autres segments alternatifs au concours budgétaire ou bancaire, par le biais du marché financier national dont la dynamisation est en cours. Il s'agit ainsi du renforcement de l'alimentation en titres de capital (action) de la Bourse d'Alger, notamment par le biais de l'ouverture du capital des entreprises

publiques ou l'introduction d'entreprises privées.

Certes, une dynamique de privatisation partielle par voie de bourse de 8 entreprises publiques (Mobilis, le CPA, Cosider Carrières, trois cimenteries du groupe public GICA, la CAAR et Hydro-Aménagement), portant sur la cession d'au moins 20% des actions, a été avalisée par les pouvoirs publics. Une introduction qui est en bonne voie, assurera le président de la Cosob, Abdelhakim Berrah, en marge de ce colloque dont l'intitulé porte sur l'introduction en bourse ; gouvernance et transparence : quel enjeu ?». Cela même aucune des entreprises publiques concernées n'a encore déposé de dossier au niveau de la Cosob, dans la mesure où la finalisation des processus liés à l'évaluation financière, la fixation des paramètres de cotation, le choix des intermédiaires et l'obtention de l'aval des organes et instances dirigeantes et autres préparatifs différents, selon les entreprises, certaines étant bien avancées et d'autres non.

C'est également le cas pour nombre d'entreprises privées, intéressées par leur introduction en bourse mais qui restent encore au stade de la préparation, de la quête de l'information, d'une meilleure conviction. Et ce, d'autant que l'introduction durant ces deux dernières années de deux compagnies privées (Alliance Assurances et

NCA Rouiba) a été, certes, encourageante mais encore insuffisante pour booster la Bourse d'Alger.

En attendant donc l'augmentation des titres de capital cotés, la bourse d'Algérie verra entre-temps son compartiment obligataire (titres créances) s'élargir.

En effet, plusieurs entreprises publiques d'envergure, et même des institutions financières et fonds publics de premier ordre devraient lancer des emprunts obligataires, s'endetter auprès du marché financier pour assurer leurs programmes d'investissements et de développement. Un intérêt pour le segment obligataire que deux entreprises privées au moins affichent également.

Escomptée pour les prochains mois, la concrétisation de cet intérêt tant public que privé permettra de consolider davantage le compartiment obligataire, jadis considéré comme une alternative fiable mais qui a pâti ces dernières années d'une certaine désaffection des opérateurs économiques.

Ainsi, l'encours du marché obligataire qui a baissé à quelque 32,4 milliards de dinars actuellement devrait à court terme quadrupler, voire quintupler. Et ce, dans le contexte où le retour à l'orthodoxie financière, la prudence, l'optimisation des choix d'investissements et de financements constituent des incontournables pour l'Algérie.

C. B.

## LA FÉDÉRATION DES CONSOMMATEURS ALERTE SUR L'OVIN :

### «Des vétérinaires délivrent des autorisations de circulation sans consultation»

**Selon la Fédération des consommateurs, la réouverture des marchés aux bestiaux a créé une anarchie. Les vétérinaires de la wilaya de Djelfa, dénoncent la Fédération, n'ayant pas de capacités de faire face à l'afflux des éleveurs, délivrent des attestations sans consulter les bestiaux.**

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a décidé de la réouverture des marchés aux bestiaux depuis vendredi dernier. Une décision qui vient à l'approche de la fête de l'Aïd-El-Adha, après un mois de fermeture suite à la propaga-

tion de la fièvre aphteuse. L'ovin sera autorisé à la vente mais des mesures «strictes» ont été prises pour surveiller l'opération, notamment avec l'affectation des contrôleurs des services vétérinaires aux marchés en compagnie des agents de la Gendarmerie nationale, pour vérifier et contrôler les autorisations de la circulation des ovins octroyées par des vétérinaires aux éleveurs ou aux marchands.

Cependant, le représentant de la Fédération des consommateurs de la wilaya de Djelfa, qui s'exprimait hier au forum d'El Moudjahid, a indiqué que cette opération se passe dans des conditions anarchiques. «Des éleveurs sont reçus même dans des stations d'essence et les services vétérinaires qui ne peuvent pas répondre à l'afflux des éleveurs

dans des conditions anarchiques délivrent des autorisations de circulation sans même consulter les moutons», a dénoncé M. Djenidi.

Il a aussi dénoncé le non-respect de la décision de faire bénéficier les éleveurs de 500 grammes d'aliments de bétail par jour et par ovin. Selon lui, les éleveurs ne bénéficient que d'un kilo d'aliment de bétail par an gratuitement.

Dimanche dernier, dit-il, un mouton de deux ans s'est vendu entre 26 000 à 36 000 dinars sur le marché de Djelfa. Le prix d'un mouton moyen a dépassé les 50 000 dinars selon lui.

L'intervenant appelle le gouvernement à prendre des mesures et mettre en place des mécanismes pour le marché aux bestiaux.

S. A.

## PERSISTANCE DE LA VAGUE DE CHALEUR

### Températures en hausse ce week-end et accalmie dès lundi

**Les températures seront en hausse ce week-end et continueront d'être largement au dessus des normales saisonnières annoncent les spécialistes de l'Office national de la météorologie. Ainsi le mercure dépassera les 36 degrés à Annaba et avoisinera les 32 degrés sur le reste du nord du pays. Un temps plus clément est toutefois attendu dès lundi prochain.**

**F.-Zohra B. - Alger (Le Soir)** - Des conditions météorologiques particulières intéressent les majeures régions du pays depuis plusieurs jours déjà. En ce mois de septembre, alors que les températures devraient avoir connu une baisse après la période estivale, le mercure affiche toujours des valeurs élevées. Ces températures sont estimées

comme étant au dessus des valeurs saisonnières selon les spécialistes de l'ONM. Cette situation résulte selon eux d'une haute pression atmosphérique sur le bassin méditerranéen.

Cette situation, qui s'étend jusqu'au sud de l'Europe, génère un flux de sud-ouest chaud et humide sur le nord du pays. Résulte de ces conditions atmosphériques un temps voilé

et orageux aussi. Ce temps particulièrement lourd et difficile à supporter en cette période de rentrée sociale perdurera au cours du week-end prochain selon l'Office national de la météorologie. Selon l'ONM, les températures au cours des journées de vendredi et samedi seront assez élevées et atteindront les 40 degrés à l'est du pays et 32 à 36 degrés au centre. Ces températures sont dues à des flux de sud ouest expliquent les spécialistes.

Pour ce mois de septembre, les températures restent ainsi particulièrement élevées. Ainsi les moyennes saisonnières pour cette période de l'année sont de 27 à 29 degrés sur les côtes et de 30 à 32 degrés à l'intérieur

du pays. «Cette situation engendre aussi un fort taux d'humidité qui fait sentir des températures plus élevées que celles enregistrées réellement. Il s'agit ainsi de l'indice de confort», expliquent les spécialistes de l'ONM.

Dans les régions de Guelma, Souk Ahras et Mila, les températures frôleront les 40 degrés. «Si cette situation est contraignante et s'éloigne des normes saisonnières, il n'en demeure pas moins qu'elle est explicable météorologiquement», apprend t-on auprès du service prévision de l'ONM. Toutefois, des températures plus clémentes sont attendues dès lundi prochain avec, aussi, quelques chutes de pluies.

F.-Z. B.

## FORUM DES CHEFS

### D'ENTREPRISES

Tibaoui, président intérimaire jusqu'en décembre 2014

La présidence du Forum des chefs d'entreprises (FCE) sera assumée par le vice-président du Forum et président du World Trade Center Algérie (WTCA), Sid Ahmed Tibaoui, jusqu'en décembre 2014 où une assemblée générale de l'organisation se tiendra.

C'est ce qui a été décidé hier lors d'une réunion du comité exécutif du FCE et lors de laquelle la décision prise par Réda Hamiani de réduire la durée de son actuel mandat, prévu s'achever en décembre 2015 et pour des motifs personnels selon lui, a été entérinée. Et c'est ce que le président sortant du FCE et le président intérimaire ont confirmé aux médias à l'issue de cette réunion, tenue au siège du Forum, tout en édulcorant l'existence d'une crise interne.

Ainsi, la présidence du FCE est confiée à M. Tibaoui, jusqu'à la tenue de cette AG durant laquelle des élections «ouvertes» à toutes les candidatures se tiendront.

Concernant le statut du président sortant, l'option de lui confier la direction d'un FCE international a également été entérinée.

Ce faisant, la participation du FCE à la réunion tripartite, prévue aujourd'hui, sera assurée par des cadres dirigeants de l'association patronale, notamment le président du Conseil d'orientation stratégique (COS) et président du MDI-Business School, Brahim Benabdeslam.

C. B.